



UNADIF-FNDIR  
38



**Compte rendu du Conseil d'administration de l'UNADIF-FNDIR38**  
Le 7 mars 2026 de 11h30 à 12h00 au Musée de la Résistance

A l'issue des assemblées générale ordinaire et extraordinaire, le conseil d'administration s'est réuni pour l'adoption du siège social selon l'article 3 des statuts votés par l'assemblée générale extraordinaire

La proposition du siège de l'association au domicile du président a été approuvée par l'ensemble des membres du conseil d'administration.  
Compte tenu de ce vote, le nouveau siège social de l'UNADIF-FNDIR 38 est désormais à l'adresse ci-dessous :

UNADIF-FNDIR  
Chez Monsieur Philippe Gascon,  
27 Allée de la Passée  
38240 Meylan

L'ordre du jour étant terminé, le président clôt La séance.

Fait à Grenoble le 7 Mars 2026

La secrétaire  
Marie Laure Loustalot Forest

Le président  
Philippe Gascon